

Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Amis des Mayens de Conthey **« Ino U Maen » du 15 novembre 2025, à 18h30, à la salle Edelweiss à Erde**

Accueil des membres

Yvan Sanchez membre du comité, ouvre la séance :

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis des Mayens,
Chers membres du Club, chers invités,

C'est avec une grande joie... et je l'avoue, une certaine émotion, que je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée annuelle du Club des Mayens de Conthey. Chaque année, ce moment nous rassemble autour d'une même passion, celle de nos mayens, de nos montagnes et de cette amitié sincère qui nous unit.

Les mayens ne sont pas seulement des chalets accrochés à la montagne. Ce sont des lieux de vie, de souvenirs, et parfois même... de transpiration ! Des endroits où l'on retrouve ce que la vie moderne oublie parfois : la simplicité, la nature et la convivialité.

Dans les mayens on se ressource, on partage, on rit... et on débat aussi parfois, mais toujours dans le respect et l'amitié.

Ce sont des lieux d'ouverture, où chacun trouve sa place, qu'il soit né ici ou qu'il ait simplement eu le coup de coeur pour nos hauteurs.

Et, entre deux coupes de bois ou deux verres de blanc, on y grave surtout des souvenirs durables de ceux qu'on aime se rappeler quand le brouillard tombe sur la plaine.

Avant de parler de demain, il est important de saluer ceux qui ont bâti hier. Je veux tout d'abord exprimer une profonde reconnaissance à nos prédécesseurs, ceux qui ont créé et fait grandir le Club des Mayens de Conthey. Grâce à leur engagement, à leur esprit d'équipe et à leur attachement au terroir, nous avons aujourd'hui un club solide, vivant et respecté.

Charly, tu diriges ce club avec passion, sérieux, ténacité et un enthousiasme communicatif. Toujours présent, toujours à l'écoute, toujours prêt à donner un coup de main, même quand la tâche semble compliquée. Tu sais préserver l'esprit du club tout en le faisant évoluer avec son temps. Merci pour ton travail, ta rigueur et ton immense disponibilité.

A tes côtés, il faut aussi remercier Raphaële Fontannaz notre comptable. Toujours calme, toujours rigoureuse, Raphaële tu veilles sur les finances du club avec la même précision qu'un horloger valaisan. Et tout cela avec ton sourire et ta bonne humeur habituelle. Merci pour ton sérieux, ta constance et ton attachement au club.

Je voudrais également souligner le travail exceptionnel de Stéphane Carrupt. Stéphane tu passes de longues heures, très tôt le matin ou souvent tard le soir à débayer, organiser et veiller sur nos routes. Grâce à ton dévouement, nous pouvons accéder en toute sécurité à nos mayens et à en profiter pleinement. Merci pour ton engagement et ton énergie sans faille.

Merci aussi à Valérie qui gère notre secrétariat et ses envois en masse, à André-Michel qui s'occupe entre autres de notre site internet, à Anaïs qui nous apporte ses connaissances juridiques et enfin à Jacques qui est à la baguette pour l'organisation de la partie récréative de nos assemblées générales. Nos mayens, nos prés, nos chemins : tout cela ne se garde pas tout seul. C'est à nous tous d'y veiller, d'y mettre la main, de les entretenir avec fierté. Entretenir un mayen ce n'est pas seulement couper l'herbe, entretenir un ruisseau ou réparer une barrière ; c'est perpétuer une manière de vivre le respect de la

nature tout en contribuant à la sécurité. Dans ce geste simple, il y a quelque chose de profond ; c'est une façon de dire merci à ceux qui nous ont précédés et bienvenue à ceux qui nous suivent.

Chères amies, chers amis, je vous souhaite une excellente assemblée pleine de rires, d'échanges et de cette chaleur humaine qui fait l'âme du Club des Mayens de Conthey.

Merci à toutes et tous.

Ordre du jour :

- Accueil des membres
- Questions relatives au PV de l'AG 2024
- Rapport du comité
- Présentation des comptes
- Nouvelle loi sur les dangers naturels
- Présentation « énergies photovoltaïques »
- Divers
- Apéritif

Questions relatives au PV de l'AG 2024

Valérie Délèze prend la parole :

Bonsoir à tous, en fin d'année 2024, vous avez reçu le PV pour l'année écoulée. Celui-ci est également disponible sur notre site.

Est-ce que quelqu'un d'entre vous a des questions au sujet de notre dernier procès-verbal ? Souhaitez-vous en discuter ou apporter des clarifications sur certains points ? Si tout est clair de votre côté, on peut considérer que le PV est approuvé.

Merci de votre attention.

Rapport du comité

Charly Evéquoz prend la parole :

Modification du comité

Nous saluons ce soir la présence d'Anaïs Contat qui a rejoint notre comité l'an passé, mais qui n'avait pu être présente à l'assemblée.

Bienvenue Anaïs !

Nous accueillons maintenant Ruth Balmer qui s'engage dans notre comité pour assumer la gestion de la caisse. Elle va se présenter en quelques mots et vous pourrez valider son entrée au comité par vos applaudissements.

Ruth Balmer se présente

Merci Ruth pour ton engagement et ta confiance envers ce comité.

Bienvenue parmi nous !

Depuis de nombreuses années, elle nous avait rejoints en octobre 2014, c'est Raphaële Fontannaz qui tenait les cordons de la bourse et qui les tenait très bien !

Elle nous a fait part de son désir de laisser la place à de nouvelles forces vives et nous la remercions pour tout le travail accompli, travail de l'ombre hormis le soir de l'assemblée, mais travail au combien nécessaire.

Merci Raphaële d'assumer aussi la transition avec Ruth. De la part du comité et des membres d'Ino u maen, j'ai le plaisir de t'offrir un petit cadeau, maigre salaire pour un travail bénévole conséquent. J'ai maintenant le plaisir de vous annoncer une rocade à la présidence d'Ino u maen.

Membre du comité depuis l'automne 2022, Yvan Sanchez a accepté de reprendre ce flambeau. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle fonction, afin de pérenniser ce qui existe et de développer ce qui est à venir !
Merci Yvan !

Etat du club

Au vu des finances saines du club, l'assemblée générale de 2024 a accepté la réduction des cotisations de nos membres Hivernant de CHF 100.- passant de CHF 330.- à CHF 230.- pour la cotisation de base.

Avec une centaine de membres Hivernant, nous avons prévu une baisse des cotisations d'environ CHF 10'000.-, ce qui a effectivement été le cas. Les cotisations membres passant d'environ CHF 44'000.- à CHF 34'000.-.

Cette année, nous sommes dans la même fourchette concernant les cotisations et nous constatons une légère augmentation du nombre de membres.

Pour le comité comme pour les membres, l'objectif consiste à maintenir cet esprit de petite communauté et de solidarité. Ceci est particulièrement vrai pour l'ouverture hivernale de la route qui permet un accès plus ou moins aisé à la région en fonction des zones de danger d'avalanche.

Ce qui paraît comme une évidence dans les régions touristiques ne l'est pas aux mayens de Conthey. L'accès n'est pas un dû, un devoir que les autorités communales doivent effectuer, mais une réalisation communautaire effectuée solidairement par les bénéficiaires.

Cela implique un investissement avec en retour un accès à une région qui est restée authentique, protégée des dérapages que l'on constate dans certaines zones plus touristiques.

Merci à tous pour votre engagement !

Rapport avec la commune de Conthey

André-Michel Moulin prend la parole :

Comme chaque année, la séance « sécurité hivernale » est notre principale rencontre avec les autorités communales et les différents intervenants concernés.

C'est Gérald Nanchen, nouveau conseiller communal et en charge du dicastère Sécurité et Stéphane Witschard coordinateur sécurité, poste récemment créé, qui ont accueilli les participants à cette réunion.

Pour Ino u maen, ce sont deux nouveaux interlocuteurs avec qui nous espérons pouvoir échanger de manière fructueuse.

La séance a débuté par un tour de table concernant l'hiver 2024/2025. A cette occasion, il a été souligné que l'inscription auprès de la commune au système d'alerte par SMS est une démarche importante que chaque résident dans les mayens se doit d'effectuer. Le groupe Whatsapp « Ino u maen déneigement » est un complément dynamique à ce système d'information.

Nous avons ensuite échangé nos points de vue sur les dates de fermeture et d'ouverture des routes par la commune.

Face au dérèglement climatique, avec ses conséquences, telles que précipitations neigeuses très tôt dans la saison ou complètement absentes, nous devons mettre en place un système qui n'est pas rigide tout en assurant la sécurité des usagers.

Nous avons souligné que les mayens de Conthey ne pouvaient pas être simplement comparés aux mayens de My, puisque 15km de routes sont déneigées par nos soins depuis près de 20 ans et sont accessibles toute l'année.

La question du salage par la commune de la route du téléski a été discutée, cette route desservant un

commerce ouvert à l'année étant particulièrement dangereuse dans sa zone forestière.
La commune ne s'est pas encore prononcée sur cette option.

Pour le printemps 2026, la date d'ouverture des routes hors plan de déneigement Ino u maen est fixée au 15 avril.

Une convention entre Ino u maen et la commune sera rédigée puisque, jusqu'à présent, ce sont les termes de l'ancienne convention reprise de TéléConthey qui servaient de base à nos rapports.

L'entretien des infrastructures a été abordé par Ino u maen, soulignant qu'elles sont à la charge de la commune et que nous faisons que déneiger la route pour rendre la région accessible.

L'entretien des torrents est un point particulièrement important pour la sécurité des routes, pour éviter des écoulements transformant la route en patinoire. Le contrôle et les demandes de mise en état incombent à la commune qui le stipule clairement dans son règlement de police.

Suite à cette séance, Charly a passé une demi-journée sur le terrain avec Stéphane Witschard, coordinateur sécurité, afin de contextualiser nos remarques et nos demandes.
Merci à lui pour sa collaboration.

Enfin, comme c'est le cas depuis quelques années, la commune nous a versé une contribution de CHF 5'000.- pour notre participation à la sauvegarde du patrimoine.
Merci à elle !

Rapport du responsable des routes

Stéphane Carrupt prend la parole :

Rapport sur l'ouverture des routes saison 2024/2025

Le premier déblaiement a débuté le 21 novembre 2024, lançant officiellement la saison d'hiver.

Le 23 décembre, la commune a décidé de fermer la barrière en raison de fortes précipitations. Une sage décision, même si elle a un peu inquiété ceux qui comptaient monter pour les fêtes. Heureusement, la fermeture n'a duré qu'un jour et dès le lendemain, la route était à nouveau ouverte juste à temps pour que tout le monde puisse profiter de Noël sans encombre.

Le dernier déblaiement s'est tenu le 29 janvier 2025, clôturant une saison globalement bien maîtrisée malgré quelques caprices de la météo.

Afin d'améliorer la sécurité sur les zones sujettes au gel, nous avons fait l'acquisition d'une petite saleuse à monter derrière un quad. Elle pourra être utilisée sur certaines routes où les manœuvres avec la jeep et la remorque sont compliquées, offrant ainsi une solution plus sûre et pratique pour le chauffeur.

Un grand merci à tous les bénévoles toujours fidèles au poste pour la pose et la dépose des piquets.

Groupe Whats'app Inoumaen déneigement / convivialité

Le groupe Whats'app « convivialité » porte bien son nom ! Enfin presque...

En pratique, il s'est révélé bien plus utile pour signaler les animaux en vadrouille que pour organiser des moments conviviaux ! Les échanges y sont toujours rapides, surtout quand une vache, une chèvre ou un âne décident de partir en balade.

Un groupe donc actif et réactif, même si la convivialité passe souvent... par une clôture ouverte !
Alors, n'hésitez pas à proposer des moments de convivialité et à partager vos compétences avec la

communauté !

Merci à Martine Aldorf qui est l'administratrice de ce groupe !

Autocollants

Nos autocollants 2026 ne sont pas sponsorisés.

Nous avons voulu marquer les 20 ans d'existence de notre club et affirmer une des valeurs que nous voulons mettre en avant.

Convivialité, solidarité, merci à chacun de continuer à promouvoir le bien vivre entre nous !

Présentation des comptes

Raphaële Fontannaz prend la parole :

Les comptes 2024/2025 se soldent par un excédent de recettes de CHF 10'039.45. Les finances du club se portent bien. Le solde BGV en compte au 31.08.2025 s'élève à CHF 138'085.30.

Rapport des vérificateurs de compte

Christian Dessimoz prend la parole :

Il informe que les comptes contrôlés avec Danièle Roh sont exacts et propose de les approuver. Il remercie Raphaële pour la bonne tenue des comptes.

Nouvelle loi sur les dangers naturels

Anaïs Contat prend la parole :

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, la nouvelle loi sur les dangers naturels est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Nos chalets étant hors zone à bâtir, nous sommes directement concernés.

La loi clarifie les responsabilités : chaque propriétaire doit veiller à sa propre sécurité lorsqu'il réside dans son chalet.

En cas de danger ou de météo préoccupante, la règle est simple : on s'informe, on s'adapte et parfois on renonce.

Oui, je sais, c'est dur de renoncer à un week-end fondue, mais un chalet sous une avalanche, même avec une bonne bouteille n'est pas très agréable !

Le canton met à disposition un documents de recommandations que je vous invite à lire.

Il explique les bons réflexes et ce qu'il faut faire en cas de danger.

Vous pouvez retrouver ce document ainsi que le document <Application de la nouvelle loi sur les dangers naturels> directement sur le site internet d'Ino u maen. => Documents => Sécurité.

Petit rappel, si vous louez votre logement, vous devez informer vos locataires sur la situation de danger et le comportement à adopter.

Nous avons la chance de bénéficier d'une collaboration avec la commune, qui a mis en place un système d'alerte par SMS. C'est un vrai plus, mais la responsabilité reste entre nos mains.

Nous pouvons profiter d'un cadre naturel magnifique. A nous de le faire en toute sécurité et avec bon sens.

Présentation énergies photovoltaïques

André Michel Moulin prend la parole :

Il présente MM Jonas Rausis et Xavier Pellaud de l'entreprise OIKEN.

La présentation de Messieurs Rausis et Pellaud a été fort informative et intéressante !

Nous avons à disposition des cartes de visite pour les membres intéressés.

Remerciements et remise d'un petit cadeau.

Divers

Valérie Délèze prend la parole :

Changement d'adresse

Le problème des retours de courriers ou courriels est toujours présent. Nous vous informons qu'il est essentiel de nous communiquer vos changements d'adresse ou de courriel pour que nous puissions maintenir nos registres à jour.

En nous communiquant vos adresses valides, vous bénéficierez également de nos messages d'informations ou d'alertes importants.

Merci à vous tous de nous aider à maintenir nos fichiers à jour.

Remerciements

Nous arrivons gentiment au terme de notre assemblée.

Voici l'heure des remerciements

A vous chers membres, nous vous remercions pour votre présence et votre soutien au club Ino u maen.

Une grand merci également à notre comité pour son implication sans faille au sein du club.

Votre dévouement et votre passion pour le club sont les clés de notre succès.

Merci encore pour tout le travail accompli.

Merci à Jacques et à son équipe « Les Marmitons » pour la préparation du repas et de ce moment de convivialité et de détente.

Merci aux contrôleurs des comptes Christian Dessimoz et Danièle Roh.

Merci également à toutes les personnes qui ont offert des lots pour notre tombola en complément des lots Ino u maen :

- Jacques Vérolet
- Yves Schäffer
- Arlette et Olivier Flaction
- Elisabeth Bornet
- Stéphane Carrupt

Merci aux musiciens « Les Chouchous » qui animeront la soirée.

Pour la suite, j'invite chacun d'entre vous à rejoindre cette scène pour partager l'apéro.

Cela nous permettra de libérer la salle pour la mise en place des tables et chaises du repas.

J'invite les personnes inscrites pour le souper à se rendre auprès de Raphaële et Ruth pour le paiement du repas et la réception du billet de tombola.

Je vous souhaite d'ores et déjà une belle et agréable soirée avec nos animateurs « Les Chouchous ».
Bonsoir à tous.

Conthey, le 15 novembre 2025